



**Leader  
du MPLA  
Premier Président  
de l'Angola  
décédé le  
10 septembre 1979**

AGOSTINHO NETO



# FANAL

**ZOURNAL INDEPANDANTIS RENIONE**

**Leader  
Nationaliste  
et Panafricaniste  
Tanzanien  
décédé le  
14 octobre 1999**



JULIUS NYERERE

Edité par Lorganizacion Popilèr po Libèr nout Pèi - LPLP - 5 ruelle du Pont 97427 Etang-Salé Les-Hauts  
Bureau : 0262 353 476 - Mobile : 0692 168 947 - E-mail : fanal@mail-reunion.com  
N° 11 mars 2016 - Tirage 2500 exemplaires - Dépôt légal : 2013/0497 - ISSN : 2266-9434 - 4ème année  
Directeur de publication : Bernard GRONDIN

# DECOLONISATION

**"70 ans après la promulgation de la loi coloniale du 19 mars 1946 érigeant La Réunion en département français d'Outre-Mer (DOM) en violation des recommandations des Nations-Unies et du droit du peuple réunionnais à l'autodétermination nous réclamons devant l'ONU et l'Union Africaine la relance du processus de décolonisation pour notre pays" déclare Bernard GRONDIN Porte-Parole du LPLP**

La transformation de La Réunion en Département français d'Outre-Mer (DOM) le 19 mars 1946 - en violation des recommandations des Nations-Unies et du droit du peuple réunionnais à l'autodétermination - a été une trahison et un mensonge initiés et accompagnés par les pseudos députés "progressistes" de l'époque, qui n'ont cessé de collaborer avec le système colonial.

Aujourd'hui, 70 ans après cette décision forcée d'intégration à la France coloniale, on se rappelle des déclarations hallucinantes et humiliantes des députés "coloniaux" de La Réunion à la 1ère Constituante française mise en place par le Gouvernement Provisoire au lendemain de la seconde guerre mondiale.

Parlant de l'esclavage le Député Raymond VERGES osa affirmer devant l'Assemblée **"je précise avec satisfaction que les mauvais traitements signalés dans d'autres possessions françaises ou étrangères furent extrêmement rares à La Réunion"** à croire que l'esclavage était plus "doux" ici qu'ailleurs et qu'il y avait de "bons maîtres". Jusqu'à nous livrer sur un plateau **"Nous vous disons, tout ce que nous sommes, tout ce que nous possédons est à vous"**.

Le député Léon de Lepervanche ne fait pas mieux en affirmant **"Nous tenons aussi à déclarer que nous ne connaissons pas de profondes différences qui existeraient entre nos populations et celles de métropole. Il y a en effet chez nous aucun problème d'ordre linguistique, culturel ou national"**.

Des députés élus soit-disant pour donner à

la France une nouvelle Constitution qui s'érigent en Porte-Parole de cette France coloniale, en niant l'existence même du peuple réunionnais, de sa langue et de sa culture. Si on rajoute à cela le fait que le député Raymond VERGES a été diplomate français en Indochine, Consul de France au Siam, politiquement on comprend mieux maintenant leur choix de l'intégration au lieu de celui de l'indépendance.

La décolonisation de La Réunion est toujours d'actualité aujourd'hui.

## COMITE DE DECOLONISATION DES NATIONS-UNIES

L'Ambassadeur du Venezuela à l'ONU a été élu le 25 février dernier par acclamation et à l'unanimité Président du Comité de décolonisation des Nations-Unies chargé du suivi du processus de décolonisation des territoires encore sous occupation étrangère. L'occasion pour le Porte-Parole du LPLP Bernard GRONDIN de demander la réinscription de La Réunion sur la liste de l'ONU et la relance du processus de décolonisation, dans un dossier qui sera remis prochainement à Rafael RAMIREZ à New-York. En mai 2004 c'est l'Union Africaine dans son Plan Stratégique qui rappelait la liste des pays d'Afrique à décoloniser, en pointant du doigt la situation de La Réunion. En juillet 2009 à Syrte en Lybie, le Colonel Mouamar KADHAFI alors Président en exercice de l'Union Africaine (UA) avait réaffirmé son soutien à la lutte du peuple réunionnais pour l'indépendance, en rappelant son souhait que La Réunion puisse un jour rejoindre les pays membres de l'organisation panafricaine.

Aujourd'hui, la volonté de certains de faire à tout prix de cette date du 19 mars 1946 un jour férié est une insulte à notre histoire et à La Réunion.

Que penseront toutes celles et ceux qui ont été victimes de ce système assimilationniste, de la violence coloniale, des lois et ordonnances scélérates, celle d'octobre 1960 (à l'époque de la guerre d'Algérie) rédigée par Michel DEBRE alors Premier Ministre français, permettant sans procès d'arrêter et d'exiler à 10 000 km quiconque dénonçait la situation coloniale dans notre pays, sans parler des 1610 enfants réunionnais qui ont été dans les années 60-70 arrachés à leurs familles et déportés eux aussi très loin de leur pays dans des zones reculées de la puissance coloniale.

L'interdiction pendant des décennies d'utiliser le kréol notre langue maternelle dans l'administration et particulièrement dans l'éducation nationale, les écoles, collèges et lycées.

L'interdiction de commémorer des dates importantes de notre histoire, l'abolition de l'esclavage le 20 décembre 1848, la révolte des esclaves de Saint-Leu le 5 novembre 1811, la fin de l'engagisme le 11 novembre 1882.

L'interdiction de pratiquer nos cultes aux encêtres.

L'interdiction du maloya danse et musique ancestrales.

Le silence sur notre histoire et notre patrimoine.

70 ans après l'intégration forcée à la France coloniale, La Réunion reste une colonie française, un territoire à décoloniser.

## Les attentats de Paris ... à Bruxelles

Des attentats surviennent à Paris, Bruxelles, Londres, Madrid, les auteurs exportent leur guerre dans les capitales des puissances occidentales. Avec tous leurs moyens modernes, drones, bombardiers, missiles, les "croisés" d'aujourd'hui ne peuvent plus s'attendre comme hier, aller guerroyer, piller, vampiriser les peuples, semer la mort sans conséquence pour leurs propres peuples. Ils sont impuissants face à cette folle aveugle et meurtrière. Comme au Moyen Orient, malheureusement tombent des victimes innocentes. En Syrie, en Palestine, en Libye, en Irak la guerre exportée contre ces pays massacre femmes enfants vieillards qui tombent par milliers en « dommage collatéraux » des coalisés. Leur sang versé par les armes françaises, britanniques, européenne ... commence à dégouliner sur les trottoirs des capitales exportant « démocratiquement » au nom des droits de l'homme la guerre au Proche et Moyen Orient. Une guerre anonyme, porteuse d'ingérence armée contre les populations civiles. Des bombardements aveugles écrasent ces populations. Une guerre sans nom, secrète, menées par des mercenaires jihadistes encouragés, armés et entraînés par des membres assortis de l'UE, l'occident et ses valets de la région, et reconnus quasi officiellement par le gouvernement socialiste français. Des déclarations en témoignent, celle de Laurent Fabius ex-ministre français des affaires étrangères, selon lequel « Al-Nosra fait du bon boulot en Syrie » faite à Marrakech le 12 décembre 2012, ainsi que celle du Président Hollande le 25 août 2015 qui entendait lui, vouloir « neutraliser »\* le président Assad de Syrie. Al-Nosra, sœur jumelle de Daesch, une branche armée d'Al-Qaïda vu à la TV dévorant les viscères de leurs victimes, exécutant leurs prisonniers, en leur coupant la tête Ces attentats en Europe ne sont – ils pas tout simplement un retour de bâton, une sorte d'effet boomerang. Les civils européens innocents ne sont-ils pas seulement par centaines des victimes indirectes et collatérales de leurs propres gouvernements qui encouragent les crimes de guerre au Moyen et Proche Orient ? avec des centaines de milliers de massacrés, quand ce ne sont pas des millions de martyrs comme en Irak... Des victimes qui ne trouvent pas la même compassion, les mêmes condamnations dans le monde que celui des attentats criminels en Europe, et ne font aucune une des journaux. En pleurant leurs morts, Bruxelles, Paris, Londres ou Madrid en 2004 vivent aujourd'hui le quotidien de la Syrie, de la Palestine, du Liban, de l'Irak et de l'Afghanistan.

## CALENDRIER SCOLAIRE L'Education Nationale serait-elle une machine à broyer l'individu réunionnais ?

L'uniformisation identitaire par la substitution d'une culture à une autre, de force, ou induite implicitement, a été de tout temps anti-humaniste, anti-progressiste. Car un État a le devoir d'amener chaque citoyen à son épanouissement et sa sécurisation. Ainsi, le devenir le plus légitime de tout être se voulant libre tient dans son ultime évolution dans la plus large expression humaniste. En dépit de la création de l'académie de La Réunion en 1984, le système éducatif à La Réunion n'a toujours été qu'une pâle copie inadaptée du système maître-aux-pôlitaains à la réalité culturelle et géographique réunionnaise. Le plus gros point noir portant sur le choc linguistique assimilationniste et castrateur ; aggravé par un calendrier impropre. Preuve inéluctable, les résultats aux évaluations "nationales" du primaire par académie, reléguant notre île en avant dernière place dans le classement. Les autorités «compétentes» en la matière, malgré de nombreuses pseudo-concertations auprès du personnel de l'éducation nationale et des syndicats d'enseignants et associations de parents, ont toujours ignoré les particularités de l'île. Particularités dérangeantes pour les adeptes du copier-coller mais qui surtout par leur négligence, amène à l'ensemble de la jeune population indigène et leurs familles à une prostration intellectuelle. Ce début d'année 2016 nous prouve une fois de plus la volonté de faire passer le tout-économique au dessus de l'épanouissement et de la condition sécuritaire des apprenants réunionnais. Les inondations du 25 février débouchant sur la neutralisation d'un service de l'Etat comme le Collège de l'Etang-Salé l'illustrent bien, et que dire des enfants des hauts de St Leu qui prennent les transports en commun dans des conditions à faire pâlir le moindre parent de l'hexagone.

En effet, que dire de l'irresponsabilité des élus et administratifs, face aux conditions de transport des enfants qui prennent les bus toujours pressés et en manque d'entretien, pour se rendre au Collège tous les jours sur une route trop étroite pour que ne seraient ce que deux véhicules puissent se croiser en virage en toute sérénité, et donc de sécurité ? Ce même parcours du haut de St Leu, comme tant d'autres à La Réunion d'ailleurs, est jonché de pas moins de 17 radiers submersibles qui sont tout juste aménagés pour l'époque que les moins de 40 ans ne peuvent pas connaître !!!! Et j'en passe... Que dire de la déconcentration du pouvoir du rectorat à des chefs d'établissement exerçant

le droit de vie et de mort éducatif sur ses terres mais qui sont paradoxalement spoliés de leurs responsabilités pendant la pause méridienne par une Mairie qui réduit les cours d'Ecole à des champs de bataille à la reprise des cours de l'après-midi par manque qualitatif et quantitatif de personnels encadrants ô combien fondamentaux à l'équilibre de la socialisation du jeune ? Et j'en passe ...

Toutes ces déviations institutionnelles qui putréfient le cadre de vie nous bannissent quotidiennement sont insultantes, proprement injustes et profondément inadaptées au paysage éducatif. Le calendrier climatique est précisément constitutif du socle organisationnel de cette institution, mais il démontre clairement le mépris de ce système vis-à-vis du public que nous sommes.

Basé anciennement sur la réalité du climat, où les grandes vacances correspondaient aux plus mauvais jours de l'année, et permettaient à chaque acteur de s'optimiser, nous subissons pour les raisons qui suivent, la mise en place d'un calendrier progressivement calqué sur la Maître-aux-pôles pour des raisons purement ethnocentriques.

Sous le pseudo-argument fumeux de longue fracture des vacances d'été austral, les véritables raisons sont ailleurs ; mais n'en demeurent pas moins claires : quand un zorey ou un gro zozo i di « je rentre cette année » ... Bin li di pa, li va rant le por ou byin dominzo.

Il dit simplement avoir la nécessité d'aller se ressourcer auprès de l'ensemble des repères qui lui sont intimes et structurels, sa mère patrie ou d'endoctrinement : la France hexagonale.

Ceci est valable pour le zorey (zorey étant clairement l'individu à comportement colonialiste, sans référence raciale) ou pour le kréol ke la été dékiltiré, c'est à dire assimilé et donc asservi au mode de pensée français.

Les retombées de ces états de fait sont discriminatoires, et enferment socialement et symboliquement les petits réunionnais, aux bénéfices seuls des enfants du milieu dominant cité plus haut, et avant tout de purs caprices de parents à la mégalomanie et à l'arrogance qui ne sont plus à prouver.

Les « traditionnelles » vacances de Noël au ski ou autres sont de la partie pour ces gens là.

Mais assurons nos frères Réunionnais que ceux-là ne seront pas indéfiniment « suivis », mais qu'ils seront, un jour les « suivants ». Car si ce pouvoir irresponsable se complaît à rester hermétique à la réalité culturelle et climatique, il ne pourra le rester indéfiniment.

**Teddy AKY**



### SOUTENEZ VOTRE JOURNAL

Pour continuer à faire paraître régulièrement notre journal - nous comptons sur votre entière solidarité  
En faisant un don, ensemble nous continuerons à dénoncer le système colonial

**Kontak : Bernard : 0692 168 947 - Jean-Claude : 0692 444 285**

LPLP  
FANAL    
DRAPO LARENION  
KART LIDANTITE  
LARENION  
LINDEPANDANS  
EK LIBERTE



# PALESTINE

## L'occupation continue ...

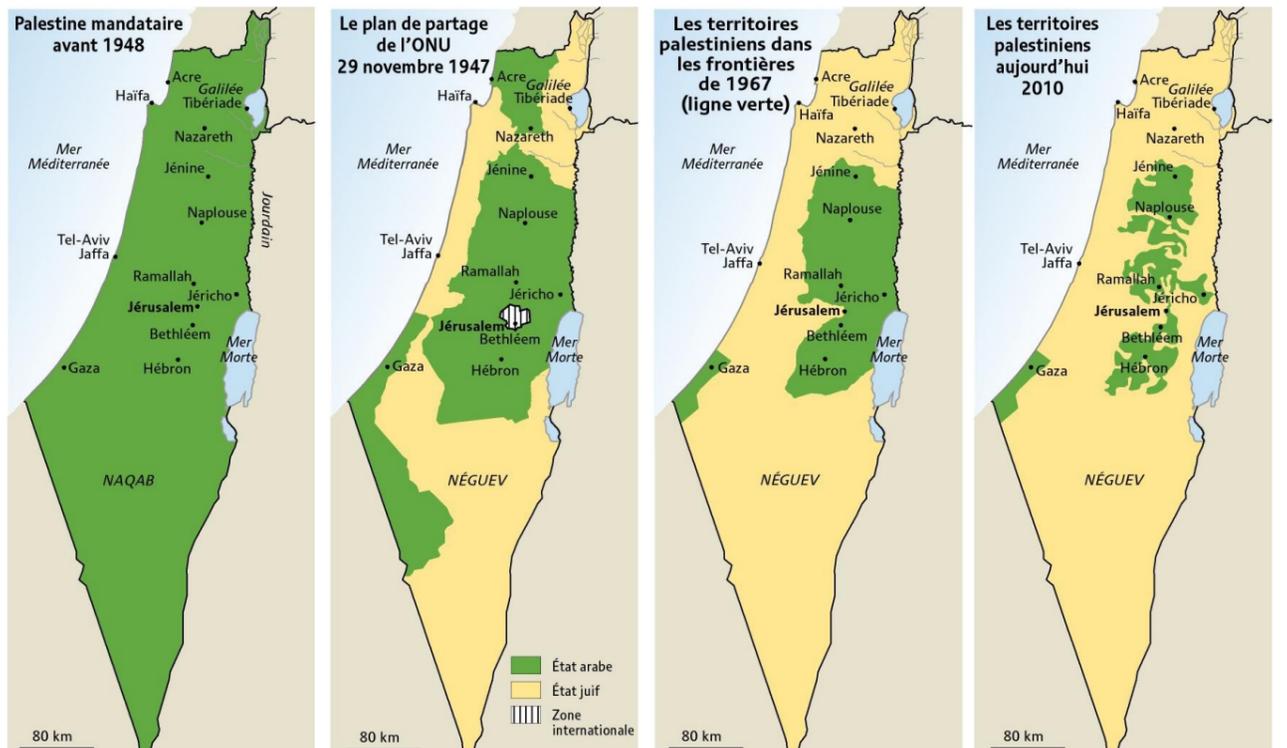
### la résistance aussi depuis près de 70 ans

Pour l'Occident, il n'y a pas de résistants, ce sont des "terroristes" du Hamas qui terroriseraient l'occupant. Le mot résistance serait-il une propriété occidentale ou française ? Un peu comme le mot génocide ou déportation, seule la communauté juive aurait été déportée et génocidée pendant la guerre. Les millions d'esclaves tués et ou capturés livrés en France et en Amérique, ni génocide, ni déportation pour eux. Depuis près de 70 ans avec la complicité des Nations Unies, de l'occident, des Britanniques, les sionistes s'implantent au détriment de la population palestinienne originelle qui organise la résistance contre l'occupation. Une résistance acharnée et sans merci qui continue jusqu'à aujourd'hui pour exiger l'application des résolutions de l'ONU toutes violées par le gouvernement Israélien.

Face aux chars et avions de Tsahal (l'armée israélienne), avec courage la résistance a commencé depuis l'intifada aux couteaux après celle des galets.

Dans cette lutte inégale, désespérés les palestiniens paient un lourd tribut en choisissant de mourir debout, comme d'autres l'ont fait en France, au Vietnam et ailleurs contre l'occupation. Les bombardements de Gaza et le massacre de plus de 2000 palestiniens femmes enfants et vieillards en juillet 2014 qui s'en suivit ont ravivé la résistance devant la barbarie de l'armée sioniste ( la plus morale ? du monde) !!! Avec courage, la résistance palestinienne défie, harcelle l'occupant, avec des lances pierres, des couteaux une lutte inégale face aux chars et aux fusils de tsahal. Le 14 mars dernier, 3 Palestiniens sont abattus pour avoir attaqué des soldats de l'occupant à l'entrée d'une colonie de Hébron dans le sud de la Cisjordanie occupée. Après une attaque à la voiture bélier, un autre Palestinien sera abattu à son tour pour avoir blessé un officier et deux soldats de tsahal. La poursuite de la colonisation, les vexations et humiliations, de l'occupant sans perspective d'un règlement du conflit dans l'intérêt des deux peuples légitiment la violence de la résistance dans sa juste lutte de libération contre la barbarie sioniste. Le gouvernement d'Israël accuse la direction palestinienne, surtout le Hamas diabolisé, d'inciter à la haine et de refuser de négocier... Quoi ? leur disparition. Depuis le début de l'implantation de la tribu sioniste en Palestine en 1947, le vol des terres palestiniennes érigé en principe continue depuis près de 70 ans, en violation de toutes les résolutions de l'ONU. Le 15 mars 2016 selon L'AFPS\* un panneau en hébreu «Déclaration de propriété d'Etat » annonce aux Palestiniens de la vallée du Jourdain la confiscation foncière de 2.342 dounams soit 234 ha de leurs terres cultivables.

L'information est reprise par la radio militaire israélienne et porte la signature « d'un superviseur de la propriété de l'Etat et des

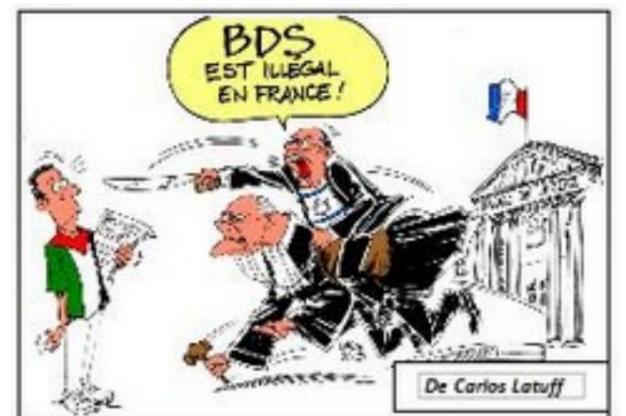


propriétés abandonnée en Judée et Samarie », en Cisjordanie occupée, officialisant ainsi la confiscation des terrains. C'est la plus importante confiscation foncière depuis deux ans qui s'ajoute à celle de 154 ha de terres cultivables en janvier dans la vallée de Jéricho. Le morcèlement de la Cisjordanie manifeste d'une volonté israélienne d'empêcher aux Palestiniens de fonder un Etat viable dans des frontières reconnues, et condamne en même temps une chance pour une paix juste. La politique d'amplification des exactions, de destructions d'habitations, d'écoles, de bâtiments agricoles, de privation de l'eau conduit vers le chaos. Assuré d'une totale impunité et de la complicité de ses amis occidentaux, en particulier du gouvernement américains, Israël accentue le démantèlement de la Palestine. En France, le régime socialiste des Hollande et Valls entend museler le mouvement de solidarité avec la Palestine en instaurant le délit de solidarité dans la future loi « égalité et citoyenneté » présentée le 4 janvier dernier. La France est la seule démocratie au monde où l'appel au boycott afin de lutter contre la politique d'un Etat est interdit. Le 20 octobre 2014, la Cour de cassation a confirmé la condamnation de 14 militants du groupe Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) à de lourdes amendes pour des actions menées dans un supermarché en 2009 et 2010, où ils incitaient, à l'aide de tracts, les consommateurs à boycotter les produits en provenance d'Israël, en raison de la politique menée par ce gouvernement. Ceux-ci ont écopé collectivement de 28 000 euros de dommages et intérêts à verser aux parties civiles, et d'une amende de 1 000 euros chacun. Si le groupe revendique des motifs purement politiques, la justice française a en revanche estimé qu'il s'agissait d'une «provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence envers une personne ou un groupe de personnes à raison de leur origine ou de leur appartenance à une ethnie, une nation, une race, ou une religion déterminée», selon l'article de loi invoqué

par la Cour.

De son côté Israël organise le boycott des productions palestiniennes, et dans le même temps demande au gouvernement français ami d'interdire le boycott de ses produits en France.

Pourtant, à chaque manifestation aucune dégradation, aucune entrave au fonctionnement des magasins n'a été constatée. Il n'y a même pas eu de plainte de la part des magasins et encore moins de



propos antisémites. Les militants BDS souhaitaient simplement « informer les consommateurs des problèmes éthiques que pose l'achat de produits provenant d'Israël », soutenant que leur production était « indissociable de la situation d'apartheid vécue par le peuple palestinien, de la spoliation de ses terres et du refus de retour des réfugiés ».

Enfin les déclarations ignominieuses d'un Valls au dîner du CRIF\*, assimilant antisionisme et antisémitisme vise le mouvement BDS (Boycott Désinvestissement et Sanctions), avec leurs manifestations pacifiques contre l'apartheid israélien en Palestine, à l'instar de celles de Gandhi organisées dans le temps en Inde, par l'ANC de Mandela en Azanie et du pasteur Marthin Luter King avec les afro-américains aux Etats-Unis.

A coups de procès, le gouvernement fait dire ce qu'il veut à la loi. Oubliée également la liberté de presse ou d'association, à l'heure où Israël rentre dans une nouvelle phase de violence contre les Palestiniens.

# LE SCANDALE DES ANDAINS AGRICOLES

## Pour combler le déficit en matériaux de la NRL la CGPER propose le dérochement des sols

La Réunion une île montagneuse doit absorber par an quelques 7 milliards de m<sup>3</sup> d'eau de pluie.

Il est vrai que les planteurs de cannes connaissent des difficultés avec la fin des quotas sucriers annoncés pour 2017. Mais est ce une raison de vouloir la destruction des sols de La Réunion pour grappiller quelques milliers euros. Pourtant ce serait la politique clamée par un syndicat de planteur. Il est connu que la construction de la NRL, dans la précipitation pour raison électoraliste a été conçue un peu dans l'improviste. Il s'avère aujourd'hui qu'il en manquerait des matériaux de comblement, aussi pour y remédier il est envisagé, d'importer des roches de Madagascar. Les premières livraisons ont déjà été faites. Les roches arrivant par bateau pouvaient être déposés directement sur le chantier en mer – il y a eu une levée de bouclier des transporteurs de galets – qui veulent leur part du gâteau et exigent que les roches de Mada soient débarqués au Port, soit à 10km environ de là, pour être transporté par camion sur le chantier. Tout le monde y gagne, la Région et les bâtisseurs se sont pliés à la volonté de quelques transporteurs.

Le président de la CGPER aussi veut une part du gâteau de la NRL. Le 31 janvier dernier il a rassemblé quelques planteurs autour de lui pour souligner devant la presse « le danger sanitaire » de l'importation des galets

de Madagascar. Il affirme que « les andains présents sur les exploitations agricoles ( bann galé dann bitasiyon) représentent un volume de 5 millions de tonne Il demande que ces roches soient enlevées pour alimenter le chantier de la nouvelle route du littoral». S'il est vrai qu'un danger sanitaire n'est pas à exclure, a-t-il mesuré le danger que représenterait le « dérochage » des sols pentus de La Réunion ? et cela pour quelques piastres en euros !!! qui n'empêchera pas la ruine des producteurs voulue et organisée par l'Etat colonial et les multinationales (ici Téréos). La monoculture de la canne dans la colonie qui n'a enrichi que les usiniers et banquiers maintient la population dans une dépendance alimentaire



qui serait brisée par une diversification agricole au service du pays. Ce que refuse d'entendre la CGPER qui s'inquiète du seul danger sanitaire que représenterait l'importation de roches de Madagascar, rien à redire sur l'importation des légumes et fruits divers, manioc avec son brède krazé, du piment vert, des grains secs, ti jack battu, l'ail, zwaniyon, guèpes en surgelé – qui concurrence la maigre production de La Réunion, sans oublier les différents crustacés ... et le riz.

La culture du riz consommé à La Réunion assurerait aux planteurs un revenu bien plus que la canne condamnée en 2017 avec la suppression des quotas. En dalonage avec le directeur de la Daf, en mai 2008, Jean-Yves Minatchy, Président de la CGPER, dans une déclaration hallucinante condamne la culture du riz à La Réunion, « cultiver du riz, c'est une stupidité, c'est un non sens économique »\* disait-il. Pour la sécurité alimentaire du pays en crise, en France, les agriculteurs descendent dans les rues exigent une juste rémunération de leur travail en dénonçant les subventions. Ici Monsieur subvention siouplé refuse la diversification des cultures qui assurerait notre souveraineté alimentaire. Ce syndicat a-t-il la même assurance aujourd'hui que la culture de la canne va continuer après 2017 faute de subvention européenne et de quotas garantis ?

## Véolia, l'un des fermiers enfin condamné pour avoir fourni une eau impropre à la consommation à ses abonnés de la région Est

Malgré une eau chèrement payée, combien d'entre nous, rentrant du travail le soir, fatigué se retrouvent sans possibilité de se laver, de faire cuire à manger pour les enfants, et cela pendant plusieurs jours les robinets i rète sèk, et cela sans explication aucune de la part des sociétés fermières qui rançonnent la population réunionnaise avec de lourdes factures. La Réunion bat les records de pluviométrie, environ 7 milliards de m<sup>3</sup>/an - ce mois de février, des trombes d'eau se sont abattues sur le pays, des inondations un peu partout, ravines et rivière en crue, les champs sont délavés. Malgré celà, de nombreuses communes sont soumises à des coupures d'eau, avec restriction de l'utilisation de cette ressource vitale et indispensable

Même dans l'est, lo trou la plwi, napi de lo. Avec la complicité des communes, les multinationales assoiffent les usagers-otages. Pluie ou pas pluie, l'eau est coupée ou la distribution est restreinte.

Dans l'est, est distribuée comme potable une eau jaunâtre koulèr pisa bèf na la fièv diront certains abonnés. Où sont les contrôles de l'ARS ? Existerait – il des tolérances bienveillantes et non avouables avec ces multinationales de l'eau pour la population

réunionnaise ? Pour se couvrir elles informent officiellement par communiqués « Les abonnés constatant la dégradation de la qualité de l'eau doivent utiliser de l'eau embouteillée pour la boisson et la préparation des aliments ou à défaut de la faire bouillir pendant 3 minutes.» - des bouteilles d'eau qu'elle ne fournit pas en dédommagement aux usagers largement rançonnés de factures parfois de 1200 à 2500€ (vue à Ste Marie, à St Joseph). Zordi, marmay i sar pi binye dann la riviyèr, il faut de l'eau pour se laver, pour doucher les enfants, laver le riz et ou le linge avec cette eau boueuse du robinet ? Talèr dolo sar pli sèr karbirant pou loto. Ces multinationales, Véolia, la Cise, Sudeau ne rentrent jamais, comme pour le pétrole des tankers d'eau à la Réunion. C'est l'eau de nos sources, rivières, puisées et subtilisées pour nous être revendu à prix d'or dans certaine région de l'île. C'est un peu un braquage, un racket sur une population pauvre, fragile, au chômage, au RSA, en majorité vivant en dessous du seuil de pauvreté. La caution des élus à ce pillage, semble évidente.

Pas souvent que ça arrive, le 18 janvier 2016 enfin, le tribunal d'instance de Saint-Benoît a "légèrement" condamné Véolia reconnue

comme responsable contractuel (i di pa koupab) pour défaut de fourniture d'une eau propre à la consommation et non-conforme à sa destination. Une condamnation qui ne casse pas la patte d'un canard – L'abonné/usager chiffrait ses frais à 2053€ pour l'achat de l'eau en bouteille pendant 3 ans et 78,80€ pour l'achat de gaz et 1000€ au titre de frais de transport divers. Pour Veolia, le tribunal a refait les comptes estimant le préjudice à seulement 670€. Comme Véolia, la Cise, ou Sudeau, les élus, maires qui concèdent la distribution de l'eau sont coresponsables de cette situation alarmante. Un élu de la ville de St André a relevé pas moins de 40 communiqués de mise en garde sur la dégradation de la qualité de l'eau, soit environ un quart de l'année écoulée. Aucun usager n'a été dédommagé pour service non rendu et payé. Si en France, dans un tel cas est organisée une distribution de bouteille d'eau, ce n'est pas le cas à La Réunion. Bin konm i di nou lé biyin des français à part, et non à par entière. C'est un réel mépris pour la santé des réunionnais, de jeunes enfants, des personnes âgées et fragiles, sont souvent frappés de gastro-entérite. Les victimes en sont quand même informées de l'épidémie qui frappe le pays.